



## COMMUNIQUÉ

La Convergence des Psychologues en Lutte s'oppose fermement au projet d'une 6<sup>ème</sup> année de formation que le gouvernement veut imposer aux psychologues !

Ce projet, que le gouvernement a décidé de mettre en œuvre dans un délai très rapide et contre l'avis de la profession, n'est qu'une étape de son mouvement de paramédicalisation des psychologues, qui vise la création d'un corps de « psychologues en santé », totalement inféodé au pouvoir médical et soumis aux recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.

Avec son projet de formation de « psychologue en santé », le gouvernement bafoue à nouveau la liberté de choix des outils garantie par notre code de déontologie, tout comme avec son arrêté du 10 mars 2021, ses PCO, son dispositif MonParcoursPsy, etc., qui contraignent la pratique des psychologues dans une totale méconnaissance de leur profession. Sa mise en œuvre serait donc une catastrophe pour l'ensemble des psychologues et tout particulièrement pour les psychologues cliniciens, exclus progressivement de l'hôpital, des services publics et de toute activité de soin psychique. L'objet de cette réforme est de contourner l'opposition massive de la profession au projet de paramédicalisation ordonné par le gouvernement, en formant des psychologues qui ne seront que des auxiliaires médicaux, réalisant des actes paramédicaux et obéissant à la norme dictée par l'État.

**Ce gouvernement franchit un palier supplémentaire  
dans la destruction de notre profession !**

Nous dénonçons la méthode autoritaire et la surdité de ce gouvernement. Dans une mascarade de consultation, il n'invite que quelques organisations dont certaines sont connues pour leur compliance à son égard, organisations qui sont très loin de représenter l'ensemble de la profession, de ses corps intermédiaires, et l'ensemble des universitaires qui forment les psychologues, et il décide en quelques heures du sort de la formation. C'est inadmissible !

Toute réflexion sur la formation et sur les conditions de délivrance du titre exige la présence d'une large et réelle représentation des professionnels, des universitaires et des étudiants pour conduire cette réflexion. Elle ne peut pas se faire sans eux ! Quelques groupes d'intérêts et non représentatifs ne peuvent orienter l'ensemble de la profession.

Les psychologues s'occupent de la souffrance psychique depuis toujours. Leur formation et leurs pratiques, dans toutes leurs diversités, doivent être respectées.

Ce projet de 6<sup>ème</sup> année ne répond en aucun point ni à une nécessité de terrain ni à une demande des psychologues et les empêche de retrouver le niveau de 3<sup>ème</sup> cycle qu'ils n'auraient jamais dû perdre.

Association Convergence des Psychologues en Lutte  
Le 20 février 2023